



Municipalité
de
Ste-Perpétue

Sainte-Perpétue, le 23 juillet 2008

CUPW-STTP

Att'n : M. Denis Lemelin

377, rue Bank Street

Ottawa, Ontario, K2P 1Y3

Monsieur,

Je vous fais parvenir ci-joint une copie de résolution adoptée par le conseil municipal concernant une demande auprès du gouvernement pour une consultation de la population concernant l'examen stratégique de la Société canadienne des postes.

Espérant le tout conforme, recevez, Monsieur, nos salutations distinguées.

Marie-Claude Chouinard d.g.s.t.

Marie-Claude Chouinard, d.g.s.t.

COPIE DE RESOLUTION

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Perpétue
MRC DE LISIET

A la séance régulière du conseil de cette municipalité tenue lundi le 7 juillet 2008 à 19 :30 heures au Complexe Municipal sont présents Mesdames Isabelle Vaillancourt, Nicole Lebel, Messieurs Raynald Gauthier, Serge Dubé, Aurèle Gagnon tous conseillers formant le quorum sous la présidence de Madame Céline Avoine, maire.

Le conseiller André Daigle est absent et nous a informé de son absence.

162-07-08

Résolution concernant l'examen stratégique de la société canadienne des postes

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Proposé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu que la Municipalité de Sainte-Perpétue demande au gouvernement qu'il tienne des audiences publiques et consulte la population concernant l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes afin que la population puisse indiquer son opposition à la déréglementation de Postes Canada.

Vraie copie certifiée conforme


Marie-Claude Chouinard, d.g.s.t.